

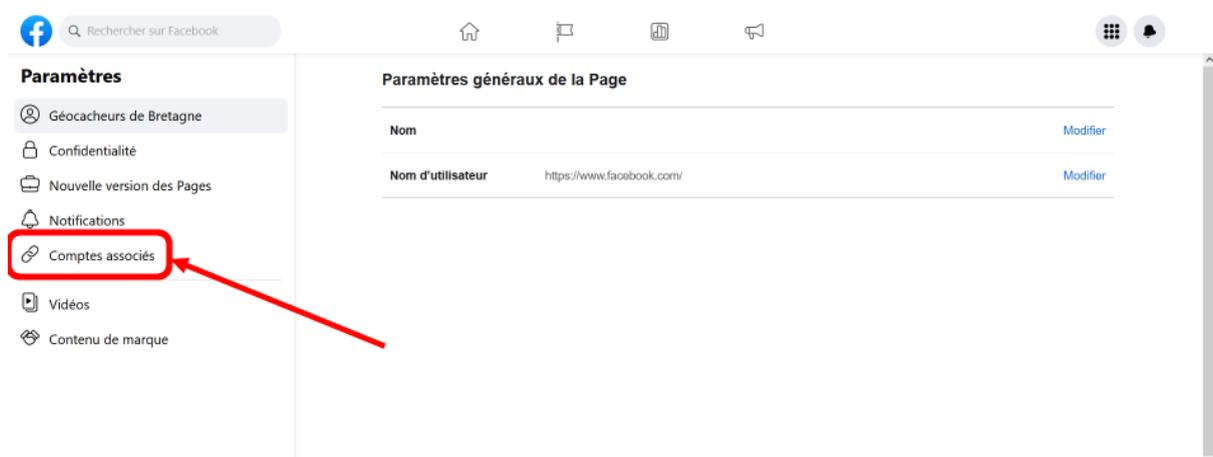
Associer son compte facebook et Instagram

Instagram appartient à Facebook depuis 2012 et les réseaux sont donc liés. Afin de pouvoir partager en une seule fois des informations (identiques) sur les 2 réseaux il faut penser à associer son compte facebook et instagram (et inversement).

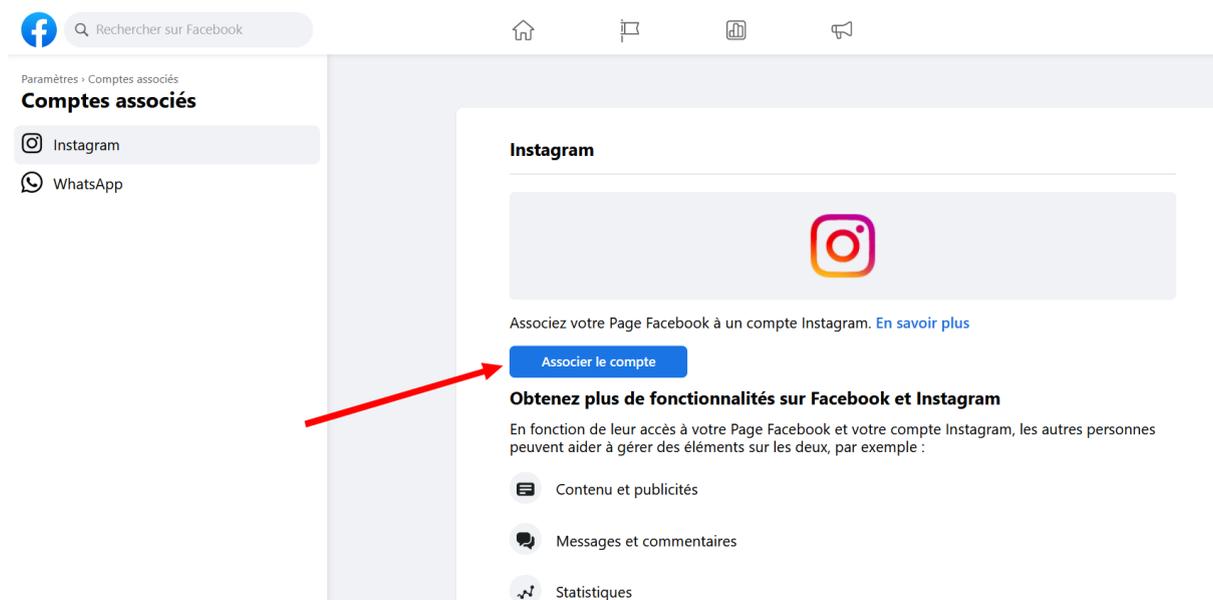


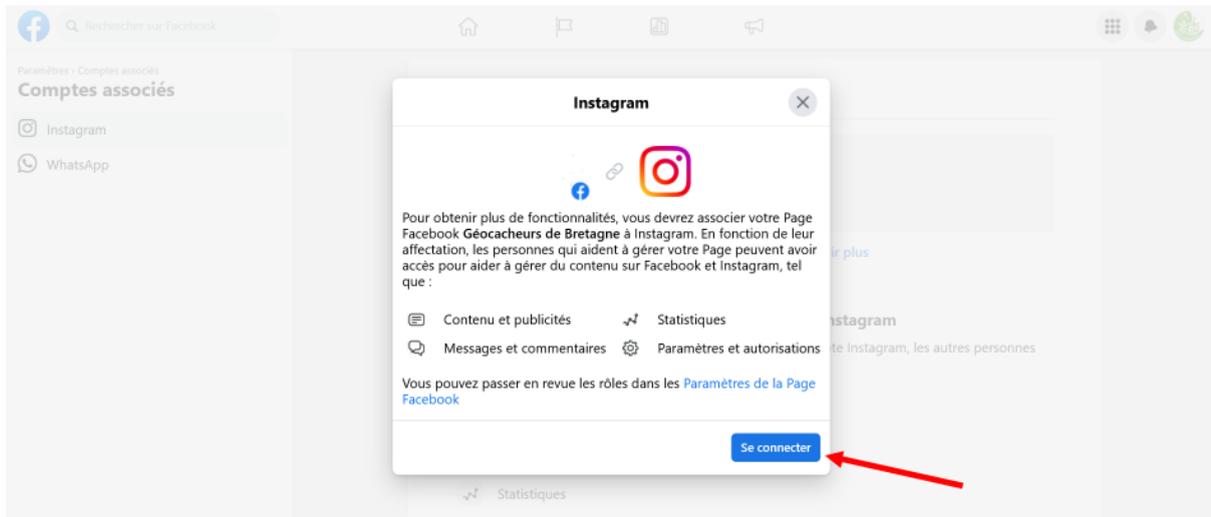
Du côté de facebook

Rendez-vous sur la page des réglages de votre compte : <https://www.facebook.com/settings/?tab=profile>



Sélectionnez le bouton comptes associés et suivez les différentes étapes :

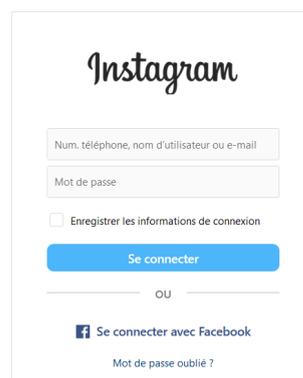




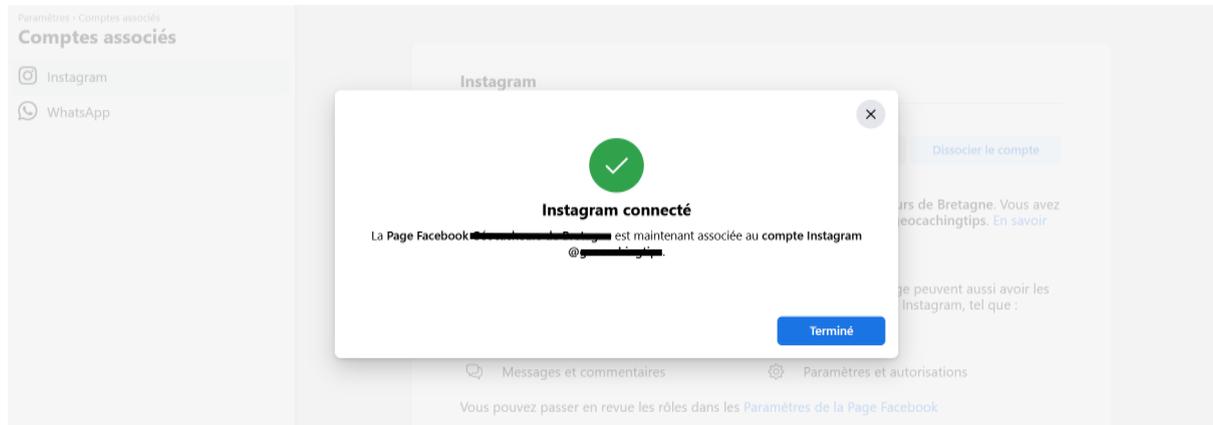
Vous pouvez choisir d'autoriser ou non l'accès aux messages d'Instagram dans la messagerie de Facebook (pas indispensable suivant votre pratique)



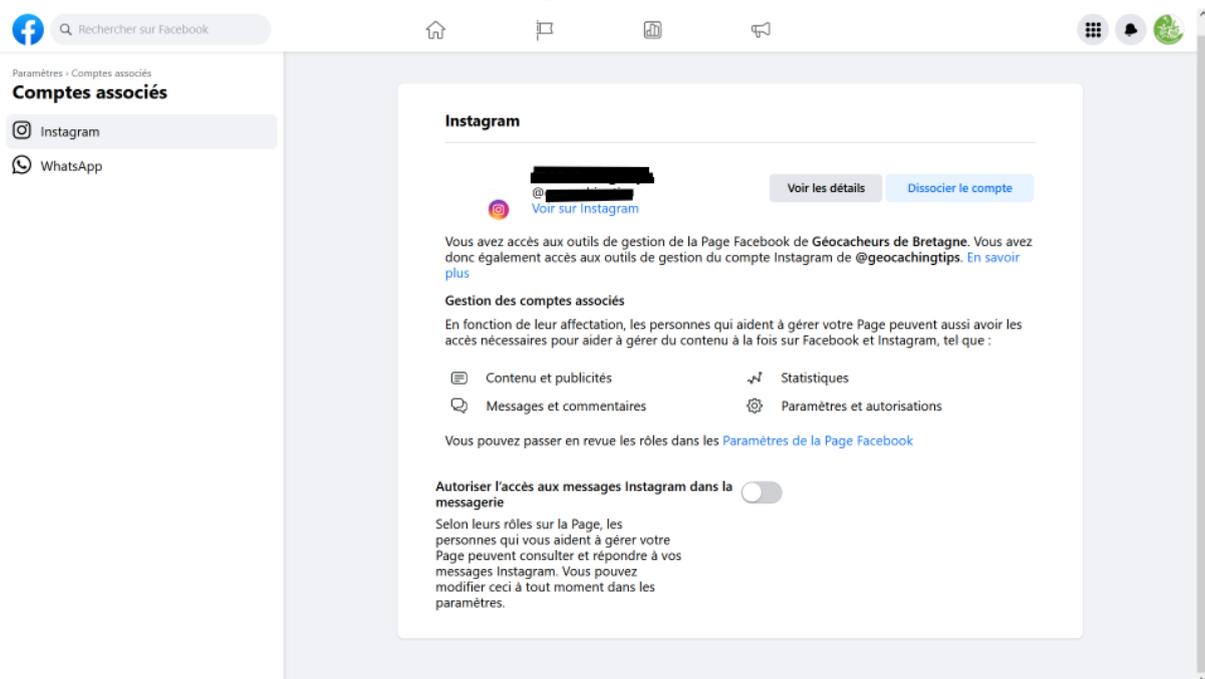
Une fenêtre de connexion à votre compte Instagram va alors s'ouvrir et vous demander de vous identifier :



Une fois les données enregistrées vous devriez alors obtenir le message de validation de l'association de vos 2 comptes :

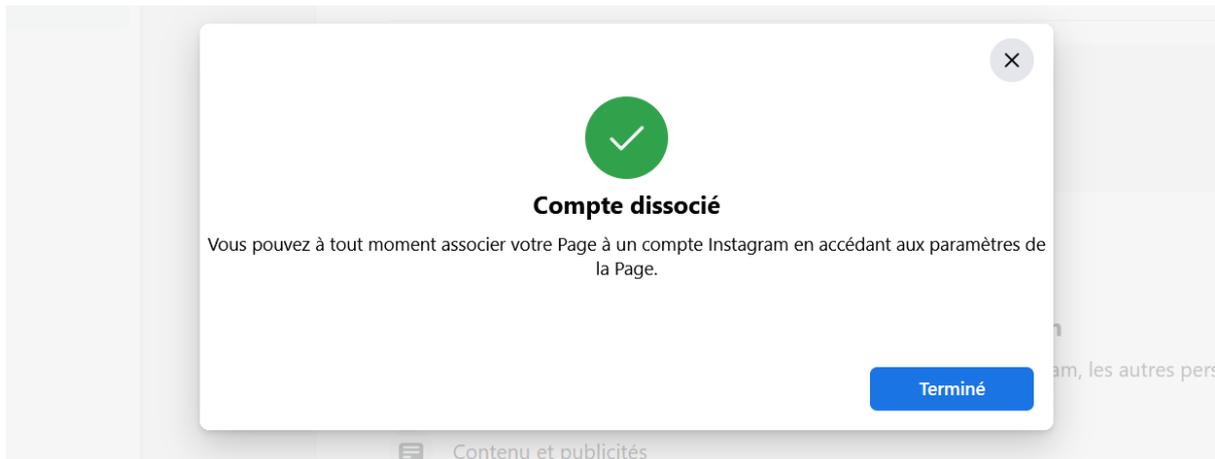


Sur la page https://www.facebook.com/settings?tab=linked_instagram vous retrouverez les informations de connexion de vos 2 comptes et la possibilité de revenir en arrière et dissocier les 2 comptes facebook et instagram



Pour dissocier les 2 comptes il suffit alors de suivre les différentes étapes





Ce qui ne vous empêchera pas de revenir en arrière et de ré associer les 2 comptes si besoin.

Pas à pas / Atelier Numérique pour les Pro - Communiquer sur les réseaux Mai / Juin 2023

Lionel RAUCH
Conseiller numérique - France Services
Port. 06 07 19 32 46
l.rauch@rmcom.bzh



Les services du quotidien à côté de chez vous.



Roi Morvan Communauté

13, rue J. Rodallec
BP 36 - 56 110 Gourin
Tél. : 02 97 23 36 90
rmcom.bzh



CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Économisez de l'encre et du papier : n'imprimez ce message que si c'est nécessaire